

L'an deux mil dix-huit, le 31 octobre à 19 heures, le conseil syndical s'est réuni à Grand Lac Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget à Aix-Les-Bains, sous la présidence de Michel FRUGIER, pour la délibération ci-dessous.

Nombre de membres en exercice :	36.
Nombre de membres présents :	36.

Date de 1ère convocation : 23 octobre 2018

Date d'affichage :

<u>Présents :</u>	<i>Titulaires :</i> ANDREYON Emmanuelle, BETTEGA Jean-Paul, CHAPPUIS Catherine, DARVEY Jérôme, DEYE Jean-Luc, DULLIN Xavier, EICHENLAUB Jean-Christophe, ESQUEVIN Jérôme, FABRE Maryse, FOGNINI Christophe, FORNER, Evelyne, FRUGIER Michel, GARNIER Michel, GIMENEZ André, GINOLLIN Pascal, GOGNY Christian, GONTHIER Gérard, MARC Nicolas, MARGAILLAND Aurore, MASSONNAT Jean-Guy, MASSONNAT Lucien, MOLLAR Christiane, MONTORO Marie-Pierre, PELARDY Laurence, PERROTTON Benoît, RIVOLLET Yves, TRAHAND Cécile, VAIRYO Nicolas, VIAL Jean-Marc, VIAL Raynald, VINCENT Adeline. <i>Suppléants (votants) :</i> DENERVAUD Serge, DYEN Michel, GILLET Colette, MAILLAND Benjamin. <i>Suppléants (non-votant) :</i> LEOUTRE Jean-Marc.
<u>Excusés :</u>	POILLEUX Nicolas (pouvoir à VAIRYO Nicolas), ANDRE Michel, GOZZI Jean-Marc, ZUBORA Serge.
<u>Absents :</u>	GUERRAZ Emilien.

ADMINISTRATION GENERALE – DEBAT SUR L'OPPORTUNITE D'UNE REELECTION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU SUITE A LA RECOMPOSITION DU CONSEIL SYNDICAL

Par Arrêté préfectoral en date du 11 octobre 2018, Monsieur le Préfet de la Savoie a approuvé la modification des statuts de Savoie Grand Revard et sa transformation en Syndicat à la carte pour intégration des stations Aillons-Margéraz. La nouvelle dénomination du syndicat est « Syndicat mixte des stations des Bauges ».

Par délibérations en date du 27 septembre 2018, Grand Lac et Grand Chambéry ont procédé à la réélection de leurs représentants auprès du Syndicat pour se conformer aux nouveaux statuts prévoyant que les membres disposent désormais de 18 représentants chacun.

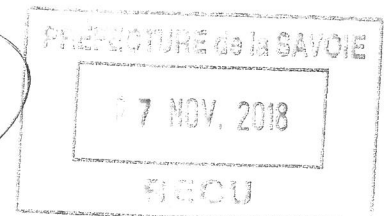
Suite à cette nouvelle recomposition, il est proposé de débattre sur l'opportunité de procéder, ou non, à la réélection de l'exécutif du Syndicat dans sa globalité.

Le conseil syndical, après avoir délibéré,

➤ **DECIDE de procéder au renouvellement de l'exécutif du Syndicat mixte des Stations des Bauges.**

Fait à AIX-LES-BAINS, le 31 octobre 2018

LE PRESIDENT,
Michel FRUGIER



Certifié exécutoire
compte-tenu de la date de transmission en Préfecture, le

☞ Votants :	36
☞ Pour :	36
☞ Contre :	0
☞ Abstention (s) :	0
☞ Blanc (s) :	0